

dans un pays on ne sait jamais dans quelles conditions les cas se multiplieront et deviendront un danger public. J'ai vu ainsi se produire une épidémie dans le Sud de la Tunisie et l'étude que j'ai faite de la rage dans l'Afrique du Sud, pendant la mission dont j'avais été chargé par l'Institut Pasteur de Paris, offre un certain intérêt à ce point de vue.

Dans la plupart des pays du monde la rage existe. Elle atteint un grand nombre d'animaux ainsi que l'homme. Elle peut être donnée par la morsure, par une simple érosion, une égratignure, pourvu que ces plaies soient souillées par la bave d'un animal enragé, car comme Pasteur le dit dans le document suivant, la rage n'est jamais spontanée. La réponse, dont parle Pasteur dans sa lettre, avait été écrite au ministre de l'agriculture de N. S. W. qui, en sa qualité de directeur de l'Institut Pasteur, à Sydney, en Australie, nous avait posé des questions au sujet de la rage et de l'utilité des quarantaines de six mois sur les chiens, dont on réclamait la suppression.

“ Mon cher Loir,

“ Tu me demandes ce que je pense de ta réponse du 5 avril dernier au ministre de l'agriculture, l'honorable Sydney Smith, au sujet de la possibilité de l'introduction de la rage en Australie. Tu as parfaitement raison de dire que dans les conditions présentes du voyage en Australie et avec les quarantaines actuelles il est pratiquement et scientifiquement probable que l'Australie continuera à jouir de son immunité pour cette maladie. Quoiqu'on puisse trouver le contraire dans de vieilles publications, il est certain que la rage n'est jamais spontanée chez les animaux. Les chiens peuvent être placés dans les conditions les plus contraires à leur genre de vie, froid, chaleur, nourriture, aucun ne deviendra hydrophobe.

“ La rage en dernière analyse est toujours le résultat de la morsure d'un chien enragé. Il serait oiseux de discuter la question de savoir d'où vient le premier animal affecté : la science est incapable de résoudre la question de l'origine et de la fin des choses. Il est très probable comme tu le dis dans ta lettre au ministre, qu'un chien partant d'Europe après avoir été mordu par un animal enragé, mourra pendant le voyage

ou pendant la quarantaine qui lui est imposée à son arrivée en Australie, ainsi le veut la période d'incubation. Cette règle n'est pourtant pas absolue ; la science signale des périodes d'incubation de la rage d'une année, même de deux ans et quelques mois, mais ce sont là des exceptions très extraordinaires. Je crois même que nous n'avons aucune preuve certaine à ce sujet pour la race canine, on peut en citer peut-être un ou deux exemples dans la race humaine.

Signé : L. PASTEUR.”

TRAITEMENT PRÉVENTIF DE LA RAGE

Lorsque la rage est déclarée elle se caractérise par des accès de fureur et la mort arrive pendant un de ces accès où à la suite d'une paralysie progressive. Quelquefois l'animal a ce qu'on appelle la rage mue, on croirait qu'un os existe en travers de la gorge et l'empêche de fermer la gueule. Il ne peut pas mordre, sa mâchoire inférieure étant paralysée, mais sa salive est virulente et souvent en cherchant à enlever l'os supposé être resté dans la gorge, le propriétaire se blesse au contact des dents et s'infecte avec la salive.

Pasteur nous a montré que l'on peut donner l'immunité vis-à-vis de la rage et il y a maintenant plus de vingt ans que sa méthode est appliquée partout avec succès.

La période d'incubation de la rage n'est pas constante. Elle est en général de quarante à soixante jours, mais peut-être plus courte ou plus longue. M. Pasteur ayant trouvé le moyen d'atténuer le virus de la rage et de vacciner des animaux qui, après cette inoculation préventive, ne pouvaient prendre la maladie quelque fut le mode d'inoculation employé, eut l'idée de se servir de la longue période d'incubation extrêmement variable de la rage, pour donner l'immunité au moyen de son virus atténué à un individu venant d'être mordu par un animal enragé. Comme souvent la période d'incubation est très longue, on a toutes les chances pour que l'immunité donnée par le vaccin soit acquise lorsque les premiers symptômes apparaissent. Naturellement, pour arriver au résultat, il faut subir ces inoculations préventives le plus rapidement possible après la morsure.

Toutes les morsures n'entraînent pas la mort